

Des mots pour agir

Cost action E 27 « Protection des forêts en Europe : analyses et harmonisation »

Cost action E 27 ! Ce nom de code est celui d'un programme de coopération technique qui vise à une meilleure protection des forêts en Europe. Dès 2002, les vingt-trois pays participants ont réalisé qu'ils ne parlaient pas le même langage, que les termes employés pour qualifier « la forêt » ou « la protection » étaient sensiblement différents. Le Cost E 27 tente donc de clarifier les concepts pour, ensuite, proposer des mesures concrètes à la commission ministérielle. Trois exemples pour illustrer :

Écosystème forestier. Le vocable utilisé pour désigner l'écosystème forestier diffère entre les pays méditerranéens de culture gréco-latine et les pays anglo-saxons ou germaniques. Pour les premiers dont la France, cette qualification est essentiellement liée à une notion de taille : le terme « forêt » fait référence à une grande surface boisée alors que le terme de « bois » qualifie une petite surface. En Allemagne, la terminologie employée se réfère plutôt à l'état et aux usages passés et actuels de l'écosystème. Ainsi, le terme « Forst » désigne principalement des boisements artificiels à vocation de production alors que le terme « Wald » fait plutôt référence à la forêt naturelle du moins en ce qui concerne les essences (indigènes) et la régénération (naturelle). La distinction britannique entre « Woodland » et « Forest » est également propre à ce pays.

Naturalité. Bien que de plus en plus employé, le concept de « naturalité » est relativement mal défini en Europe. Tous les représentants nationaux sont d'accord pour considérer le degré de naturalité comme un gradient variable entre la notion « d'artificiel » et de « vierge », mais le degré de naturalité préconisé par chaque pays pour la mise en œuvre de mesures de protection est fondamentalement différent.

Schématiquement, ce sont les pays aux écosystèmes forestiers les plus anthropisés qui ont les exigences les plus faibles en termes de degré de naturalité. Ainsi, de vieilles pinèdes issues de plantation pourront faire l'objet de classement en Réserve intégrale en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas alors que pour certains spécialistes d'Europe orientale, ce type de protection est à réserver aux écosystèmes forestiers fonctionnels pas ou peu modifiés par l'Homme dans leur composition et leur structure et où les relations trophiques sont complètes (présence d'ongulés et de grands prédateurs).

Protection. En ce qui concerne la notion de « protection », les concepts sont très variables, allant de la simple protection de l'état boisé d'un territoire sans autres considérations qualitatifs (« régime forestier » en France, « forêts de protection » en zone méditerranéenne et montagnarde), à la protection de la fonctionnalité forestière (définition qui prime dans la plupart des pays de l'Europe centrale et orientale).

YANNICK DESPERT
CHARGÉ D'ÉTUDES RÉSERVES NATURELLES - BUREAU DES ESPACES NATURELS -
PARC NATUREL RÉGIONAL BALLONS DES VOSGES

OLIVIER GILG
GROUPE FORÊT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DE RÉSERVES NATURELLES
DE FRANCE

Face à la souffrance sécheresse et canicule

Après la canicule, l'état de santé des forêts est préoccupant. Gare aux prédateurs secondaires tels les scolytes ! Les feuillus présentent des symptômes mais ce sont surtout les résineux qui vont pâtir.

2003 ! Deux événements climatiques exceptionnels marquent l'année. Dès le printemps, un déficit de précipitation se traduit par une sécheresse intense qui dure jusqu'à l'automne. Par ailleurs, cet été-là, des températures très supérieures aux normales s'installent. On parlera de « canicule historique ». L'écosystème forestier en est modifié.

Sur les arbres, les effets directs sont visibles dès l'été : jaunissement-brunissement précoce des feuilles (bouleaux, charmes, hêtres, chênes...), rougissement des aiguilles (douglas, sapins...) suivis souvent de la chute de ces organes foliaires. Au niveau du tronc, des fentes sur des épicéas ou des nécroses liées à des brûlures de l'écorce sur le douglas ou le hêtre ont été observées. Dans certaines situations, des jeunes plants ou des semis naturels sont morts au cours de l'été. De manière moins visible, la perturbation des fonc-

Biodiversité et gestion forestière

à paraître

Connaitre pour préserver

Dans cette étude bibliographique, Marion Gosselin et Olivier Laroussinie dressent le bilan des connaissances sur le sujet. Qu'est-ce que la biodiversité ? Comment la quantifier ? Quid de la biodiversité en forêt ?

Huit fiches thématiques traitent de la gestion et de ses impacts sur la biodiversité interspécifique des insectes, des oiseaux et de la flore.

Une version Cd-rom plus complète permet au lecteur d'approfondir les aspects scientifiques.

Prix : 58 euros • Lavoisier/Tec et Doc, Ecofor

colloque

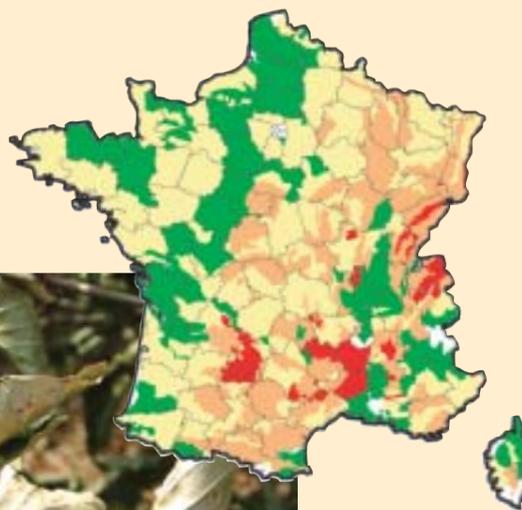
2 et 3 décembre - Paris

Ce colloque vise à restituer les résultats du programme de recherche biodiversité et gestion forestière : "Comment la biodiversité résulte-t-elle des processus écologiques ? Comment contrôle-t-elle ces mêmes processus (flux d'espèces, de masse, d'énergie et de nutriments, réaction aux perturbations) ? Une attention particulière est accordée à la simplification de la structure de la végétation qu'entraîne la rationalisation de la gestion forestière, à la fois à l'échelle du peuplement forestier et du paysage.

>>> GIP Ecofor - 6, rue du Général Clergerie - 75116 Paris -
Tél. : 01 53 70 21 87 - www.gip-ecofor.org

ce des forêts

© Louis-Michel Nageleisen, DSF



- Incidence forte (symptômes très intenses et fréquents)
- Incidence moyenne (symptômes assez intenses et fréquents)
- Incidence légère (symptômes faibles et peu fréquents)
- Incidence nulle (pas de symptôme observé)

ÉVALUATION DE L'INCIDENCE DE LA SÉCHERESSE-CANICULE 2003 SUR LES ESSENCES FEUILLUES EN AUTOMNE 2003 PAR LES CORRESPONDANTS-OBSERVATEURS DU DSF.

tions physiologiques essentielles des arbres (photosynthèse notamment) a induit des pertes de croissance et une diminution des capacités à élaborer et à stocker des réserves pour 2004, ce qui correspond globalement à une perte de vigueur et de capacités à réagir à des agressions (insectes, champignons).

Selon les espèces...

Selon les espèces, l'enracinement, la réserve en eau... les arbres ont réagi fort différemment à ces conditions climatiques.

À la fin de l'été 2003, les symptômes étaient surtout visibles sur les essences feuillues. Mais des effets différés à court terme, tels des attaques d'insectes sous-corticaux, sont à craindre essentiellement sur les essences résineuses. Ainsi dès 2003, on a assisté à une reprise des attaques de scolytes sur épicéa. Le niveau de bois scolytés devrait sans doute atteindre celui de 2001, niveau record, lié aux tempêtes de 1999. Le sapin est également fortement touché. Certains champignons comme *Sphaeropsis sapinea*, agent de mortalité des branches et de dépérissement des pins ont profité de ces conditions climatiques exceptionnelles.

Les répercussions directes sur les insectes sont, elles aussi, variables. La température a favorisé leur développement. On a, par exemple, assisté à l'essaimage de trois générations de certaines espèces de scolytes contre deux habituellement. *A contrario*, les espèces ayant atteint un stade peu mobile (œuf, larve sous

écorce, nymphe) ont connu de fortes mortalités dès lors que la canicule a atteint les températures létales de plus de 45°.

Les conditions climatiques furent également très défavorables au développement des champignons qui resta très limité.

Le 20^e siècle a fourni de multiples occasions de constater qu'un tel événement climatique provoque des effets à moyen terme, à savoir entre deux et cinq ans. On peut s'attendre à une crise de vitalité des espèces conduisant à des dépérissements pour des peuplements prédisposés par leur contexte stationnel (substrat géologique, sol, topographie, exposition,...) et leur histoire sylvicole (origine artificielle, régime d'éclaircie,...).

Le département de la santé des forêts suit d'ailleurs avec attention les conséquences de cette sécheresse à l'aide de trois dispositifs : le réseau de correspondants-observateurs (surveillance large du territoire), le réseau européen de suivi des dommages forestiers (placettes permanentes) et un dispositif spécifique de placettes installées pour cinq ans. ■

LOUIS-MICHEL NAGELEISEN
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

>>> Louis-Michel Nageleisen •
ministère de l'Agriculture et de la Pêche •
département de la Santé des forêts, antenne
spécialisée • INRA • 54280 Champenous • Mél :
nageleisen.sdf@wanadoo.fr

Lexique

...suite

FORÊT ANCIENNE

Le terme est utilisé par les auteurs britanniques. Les forêts anciennes sont des écosystèmes qui se distinguent par la présence de vieux arbres et par les caractéristiques structurales qui lui sont rattachées. Ces forêts englobent les derniers stades du développement stationnel, stades typiquement différents des stades plus jeunes par la taille des arbres, l'accumulation de grandes quantités de bois morts, le nombre de strates arborescentes, la composition spécifique, les fonctionnements écologiques et les micro-habitats d'espèces variées qu'ils contiennent. La durée sans exploitation est souvent plus que bicentenaire.

FORÊT SUBNATURELLE

La forêt a été peu influencée par l'Homme ou abandonnée par lui depuis longtemps (plusieurs dizaines d'années). Cette définition peut paraître relativement vague, notamment parce qu'elle fixe un objectif de durée de non-exploitation court et peu précis. Pour l'ONF, une forêt subnaturelle (à protéger en priorité par l'Instruction sur les Réserves intégrales en 1998) est une forêt primaire ou secondaire composée d'espèces autochtones, régénérée par voie naturelle (futaie) qui a été abandonnée par lui depuis la seconde guerre mondiale. Parmi les critères de naturalité : la présence d'arbres sénescents et de bois mort au sol.

FORÊT À CARACTÈRE NATUREL

Ces forêts présentent les caractéristiques suivantes : présence de vieux arbres, caractéristiques structurales englobant les derniers stades du développement stationnel, grandes quantités de bois morts, nombre important

